

ETUDES NÉERLANDAISES

Guide pédagogique
Diplôme d'université (D.U.)

		Faculté	
--	--	---------	--

des langues	
-------------	--

Université de Strasbourg



📍 Département d'Etudes Néerlandaises

Roberto Dagnino
22, rue Descartes - Patio s.4102
F-67084 Strasbourg Cedex
Tél : 03 68 85 65 81
dagnino@unistra.fr

ETUDES NEERLANDAISES

Faculté des langues et cultures étrangères – Université de Strasbourg

22, rue René Descartes

67084 Strasbourg Cedex

PATIO, Bâtiment IV, 1er étage, Salle 41-02

Tél. 03 68 85 65 81

Secrétariat : M. Luzurier - tél. 03 68 85 63 06

(bâtiment 4 - bureau n° 4R14)

page officielle : neerlandais.langues.fr

web : www.nord.unistra.fr

Enseignants :

Roberto Dagnino (Maître de conférences), dagnino@unistra.fr

Jessie Dupont (Enseignant), j.dupont@unistra.fr

DATES DES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Informations + fiches pédagogiques et livrets guides :

du lundi 3 au vendredi 7 septembre inclus

auprès du département

au secrétariat à partir du lundi 19 septembre (à confirmer)

(Bâtiment 4 du patio RDC, bureau 14)

du lundi au vendredi

sauf lundi matin et vendredi après-midi

Les étudiants s'inscrivent dans leur dominante

Les dérogations aux contrôles continus sont à chercher au secrétariat

Welkom – Bienvenue !.....	4
Langue néerlandaise.....	5
L'UE d'ouverture (6ECTS) – Civilisation néerlandaise.....	7
Modules de Licence à choisir en « sciences connexes »	8
Modules de Master	10
Diplôme d'université d'Etudes néerlandaises.....	11
Divers : Cours d'été – Erasmus – Certificatis – Fêtes et manifestations culturelles – Bibliothèque – Excursion	12

Welkom – Bienvenue !

Le néerlandais est la langue de près de 23 millions d'Européens. Elle est parlée aux Pays-Bas par plus de 16 millions de Néerlandais et en Belgique par 6 millions de Flamands et Bruxellois. Qualifiée à tort de langue rare ou petite, elle constitue souvent une langue incontournable dans de nombreux secteurs de la vie politique, culturelle et économique en Europe.

La parler et la comprendre constituent **un atout et une richesse indéniables pour votre future insertion professionnelle.** Elle affirmera votre motivation et originalité vis-à-vis de votre employeur dans des secteurs aussi variés que le tourisme, les transports, le commerce international ou l'édition électronique.

Les économies néerlandophones sont parmi les plus dynamiques d'Europe et leurs entreprises multinationales comme Heineken, AB-InBev, Philips, Unilever et Shell sont à la recherche d'un personnel étranger qualifié, ayant de solides connaissances de la langue et des sociétés néerlandophones. Il ne faut pas oublier non plus que **le néerlandais fait partie des langues de travail pratiquées au sein des principales institutions européennes**, aussi dans leurs sièges strasbourgeois, et que les Pays-Bas et la Belgique sont à l'origine d'avancées et de débats remarquables en matière sociale (mariage pour tous, fédéralisme, multiculturalisme, etc.).

Sur le plan culturel, les Pays-Bas et la Flandre ont aussi beaucoup apporté à la civilisation européenne. Les célèbres peintres **Van Gogh, Rubens et Rembrandt** par exemple continuent à passionner les historiens de l'art tandis que des artistes, architectes et créateurs aux racines néerlandophones tels que Marlene Dumas, Rem Koolhaas ou Jan Fabre ont atteint une renommée mondiale avec leurs œuvres controversés. La littérature néerlandophone est tout aussi riche, bien au-delà du célèbre nom d'Anne Frank, et les traductions sont désormais en train d'acquérir leurs lettres de noblesse auprès du grand public français.

La culture néerlandaise est aussi largement présente hors d'Europe. Notamment, en Afrique du Sud, au Surinam, aux Antilles néerlandaises et en Indonésie. En retour, ces pays ont également beaucoup influencé la vie quotidienne des Pays-Bas et peut-être partirez-vous avec nous déguster à Amsterdam une délicieuse *rijsttafel* indonésienne... Très forte restent aussi les liens entre la Belgique et ses anciennes colonies en Afrique centrale, notamment le Congo, le Ruanda et le Burundi.

Welkom !

Langue néerlandaise

Langue d'initiation :

Aucune connaissance préliminaire de langue néerlandaise n'est exigée pour l'apprentissage dans notre institut. La première année peut donc concerner tous les étudiants intéressés par l'étude du néerlandais.

Tous les détails concernant les cours sont à vérifier avec l'enseignant responsable au moment de votre inscription.



Enseignant :

Jessie Dupont, j.dupont@unistra.fr

1^{ère} année 1^{er} et 2^{ème} semestres

Initiation au NEERLANDAIS – LV69AWC1 / LV69BWC1

Lundi, 12h-14h et Mercredi, 9h-11h

En première année sont données les bases grammaticales, lexicales et phonétiques de la langue néerlandaise. Dans la pratique orale et écrite, qui joue un rôle important dans l'enseignement, l'accent est mis d'emblée sur une maîtrise linguistique permettant une communication (orale et écrite) convenable.

Nombre d'heures de cours : 4 h hebdo de cours de langue

Modalités de contrôle : contrôle continu (100%)

- 1 écrit de langue 2h (coef. 1) + 1 écrit de langue 1h (coef. 1)

- oral (coef. 1)

Dispensés de contrôle continu :

- mêmes modalités

2^{ème} année, 1^{er} et 2^{ème} semestres

NEERLANDAIS niveau 2 – LV69CWC1 / LV69DWC1

Mardi, 14h-16h et Jeudi, 13h-14h

En deuxième année les connaissances grammaticales, lexicales, phonétiques et pragmatiques dans la langue néerlandaise sont approfondies et élargies. Les étudiants abordent aussi des textes originaux (par exemple des textes littéraires simples). Beaucoup d'importance est toujours attachée à la pratique orale et écrite.

Nombre d'heures de cours : 3 h hebdo de cours de langue

Modalités de contrôle : contrôle continu (100%)

- 1 écrit de langue 2h (coef. 1) + 1 écrit de langue 1h (coef. 1)

- oral (coef. 1)

Dispensés de contrôle continu :

- mêmes modalités

3^{ème} année, 1^{er} et 2^{ème} semestres

NEERLANDAIS niveau 3 – LV69EWC1 / LV69FWC1

Mardi, 12h-13 et Jeudi, 16h-18h

En troisième année, l'accent est mis sur la compréhension approfondie de textes originaux dans la langue néerlandaise, sur l'enrichissement du vocabulaire et sur la connaissance des sociétés hollandaise et flamande, tout en améliorant les compétences à l'écrit et à l'oral. Un module d'introduction à la traduction est également prévu.

Nombre d'heures de cours : 2 h hebdo de cours de langue + 1h hebdo de cours de traduction

Modalités de contrôle : contrôle continu (100%)

- écrit: 2 épreuves de langue de 2h (coef. 1) + 2 épreuves de traduction 1h (coef. 1)

- oral (coef. 1)

Dispensés de contrôle continu :

- mêmes modalités



UE d'ouverture (6 ECTS)

Civilisation et littérature néerlandaises – Mardi, 8h-10h (à confirmer)

Enseignant : Roberto Dagnino, dagnino@unistra.fr

Aucune connaissance préalable n'est demandée.

LV6BCMB1 (1^{er} semestre)

Les grands *epos* médiévaux, la poésie et le théâtre du Siècle d'Or, la naissance de la moderne littérature bourgeoise – voilà le fil rouge de ce cours qui a le but de proposer une introduction historique à l'évolution sociale et culturelle de la littérature néerlandophone de ses origines jusqu'à l'éveil du romantisme en combinaison avec la lecture et l'analyse de fragments sélectionnés en traduction française.

LV6BDMB1 (2^e semestre)

Le romantisme et le réalisme, les relations entre la langue et la forme dans la poésie contemporaine, l'émergence d'un espace littéraire flamand, l'héritage colonial et les lettres d'outre-mer – voilà le fil rouge de ce cours qui a l'ambition de proposer une introduction historique à l'évolution sociale et culturelle de la littérature néerlandophone à partir de l'époque romantique pour arriver à la production de nos jours à l'aide de lectures sélectionnées en traduction française.

Modalités de contrôle : contrôle continu (100%)

- Dossier d'analyse (coef. 1)
- 2 épreuves écrites de 1h chacune (coef. 1)

Dispensés de contrôle continu : mêmes modalités



UE d'ouverture (6 ECTS)

Mondes néerlandophones – Mercredi, 12h-14h (à confirmer)

Enseignant : Roberto Dagnino, dagnino@unistra.fr

Des connaissances de langue néerlandaise correspondant à une année d'étude peuvent être recommandées.



LV69CMA1 (1^{er} semestre): Mondes néerlandophones I

Néerlandais, flamand, hollandais, limbourgeois, brabançon, afrikaans ? La langue néerlandaise a connu et continue de connaître de multiples dénominations et dérivations. D'où viennent-elles ? Et sont-elles parfaitement interchangeables ? Pour répondre à ces questions, dans ce cours nous remonterons aux origines de la langue néerlandaise en analysant ses évolutions sociales, politiques et culturelles à partir des premières traces écrites médiévales jusqu'au début de sa diffusion internationale au XVIII^e siècle.

LV69DMA1 (2^e semestre): Mondes néerlandophones II

Les études néerlandaises se placent désormais dans une perspective mondiale. Mais comment est-on arrivé là ? Et dans quelle mesure peut-on parler d'unité ou d'homogénéité linguistique quand on parle de territoires lointains entre eux tels que les Pays-Bas et la Flandre, les Antilles, le Surinam, l'Afrique du Sud, l'Indonésie et le Congo ? Ce cours se propose d'initier les étudiants à l'évolution moderne et contemporaine de la langue néerlandaise à partir de la fin du XVIII^e siècle. Langage des jeunes, variétés régionales, Mouvement Flamand et crise de la Belgique unitaire – voilà certains phénomènes à analyser dans la première partie de ce cours. Le deuxième volet proposera une initiation au néerlandais en dehors de l'Europe ainsi qu'une introduction à l'afrikaans, langue germanique de l'Afrique méridionale et fille directe du néerlandais.



Inscriptions au début de chaque semestre

Niveau de langue préalable : A2

Nombre d'heures de cours : 2 h hebdo

Modalités de contrôle : contrôle continu (100%)

- Exposé (coef 1)
- 2 épreuves écrites de 1h chacune (coef 2)

Dispensés de contrôle continu :

- mêmes modalités

Modules de Master

« *Chemins du Nord. Approches littéraires, culturelles et linguistiques* »

LV6BEMB1 (1^{er} semestre)

LV6BFMB1 (2^e semestre)

Module de master transversal proposée conjointement au titre du choix libre UE 4 par le Département d'études néerlandaise et le Département d'études scandinaves. Pendant le cours, qui se veut éminemment interactif et interdisciplinaire, les étudiants travaillent et discutent en autonomie de sujets de recherche sélectionnés en accord avec les enseignants. La thématique générale évolue chaque année.

Dieu au Nord. Christianismes et l'Autre dans les sociétés et cultures nord-européennes aux XIXe et XXe siècles

Enseignants: Thomas Mohnike & Roberto Dagnino

tmohnike@unistra.fr

dagnino@unistra.fr

Jeudi, 12h-14h

Le thème du cours pour l'année 2016-2017 est centré sur le rôle du christianisme – et des christianismes – dans les sociétés nord-européennes au XIXe et au XXe siècle. Ce rôle sera exploré de façon extensive et multidisciplinaire. En termes d'influences chrétiennes et réactions antichrétiennes dans les arts et la culture, certes, ainsi que sources d'inspiration 'spirituelle' de plusieurs courants sociétaux (mouvement ouvrier, féminisme, etc.). Mais aussi en termes de rapprochement ou éloignement entre tradition chrétienne et autres religions (islam, néo-paganisme, etc.) de plus récente implantation ou récupération en Europe du Nord. Le but du cours, qui se veut éminemment interactif et participatif, sera la (re)définition de concepts tels que 'religion', 'tradition' ou 'foi' ainsi que l'étude de leurs réécritures et réappropriations à l'époque contemporaine.

Niveau : Master / L3

Valeur : 3 points ECTS

Contrôle des connaissances :

1 dossier de 8-10 pages à rédiger sur un sujet proposé en accord avec les enseignants + présentation orale du dossier.

Diplôme d'université d'Etudes néerlandaises

Présentation et Objectifs

Le *Diplôme d'Université en langue, littérature et civilisation néerlandaises* s'adresse à toute personne désireuse d'acquérir, à un niveau universitaire, des compétences langagières de néerlandais et des connaissances culturelles des mondes néerlandophones.

De plus, ce D.U. est proposé aux étudiants de différentes filières universitaires dont *Langues Étrangères Appliquées* et *Langues et Interculturalités Germaniques* souhaitant que leurs compétences dans cette discipline soient mieux reconnues.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser aux enseignants du département et consulter le site suivant, qui sera régulièrement mis à jour dès la rentrée: <http://nord.unistra.fr/formations/diplome-duniversite-du/etudes-neerlandaises/>

Conditions d'accès et prérequis

- Diplôme français ou étranger donnant accès à l'enseignement supérieur.
- Validation des acquis personnels et professionnels.

N.B. ! Le D.U. constitue un complément de formation, il n'ouvre pas droit à la sécurité sociale étudiante ni à une bourse d'enseignement supérieur.



Divers :
Cours d'été – Erasmus – Certificats – Fêtes et activités culturelles
Bibliothèques – Voyages

En choisissant l'étude du néerlandais, vous aurez la possibilité :

- ◆ d'obtenir une **bourse** pour suivre les **cours d'été** aux Pays-Bas ou en Belgique
- ◆ d'obtenir une bourse **Erasmus** permettant de compléter vos études avec un séjour dans une université néerlandophone
- ◆ de vous présenter aux épreuves du **Certificat de néerlandais** langue étrangère (<http://www.cnvt.org>), diplôme internationalement reconnu (Cadre européen commun de références du Conseil de l'Europe)
- ◆ de participer aux **manifestations sociales et culturelles** (ciné-club, conférences, Saint-Nicolas, etc.) organisées tout au long de l'année universitaire soit directement par le département soit en collaboration avec le réseau néerlandophone à Strasbourg et en Alsace (Association Néerlandaise de Strasbourg et ses environs; Association Theo van Doesburg, www.theovandoesburg.org). Consultez la page officielle du département neerlandais.langues.fr et le site de la Licence en Études Nord-Européennes <http://nord.unistra.fr> .
- ◆ d'accéder à la **bibliothèque du département** et la **bibliothèque de néerlandais, intégrée à la bibliothèque des langues**. Des ouvrages de référence et des sections sur les mondes néerlandophones peuvent également être consultés à la Bibliothèque U2/U3 et à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg. Profitez-en !
- ◆ de participer aux **voyages-excursions** aux Pays-Bas ou en Flandre/Belgique organisés régulièrement par le département et de rencontrer des étudiants néerlandophones en échange.

Pour en savoir plus, visitez la page du département neerlandais.langues.fr et le site <http://nord.unistra.fr> .

* * * * *